

# Coupe de Vitry

**Compétition Régionale  
Samedi 9 et Dimanche 10 décembre 2023**



**Patinoire de Vitry Sur Seine  
37 Rue Ampère  
94400 Vitry Sur Seine**

**Entrée libre  
Restauration sur place**



vitry-sur-seine 

**Mesdames, Messieurs les Présidents de Club,**

**L'ensemble des membres du bureau et les entraîneurs du club du Vitry Esv Patinage ont le plaisir de vous inviter à participer à la :**

**COUPE de VITRY.**

**Compétition Régionale**

**qui se déroulera le samedi 9 et le dimanche 10 décembre 2023**

**à la Patinoire de Vitry Sur Seine**

**37 Rue Ampère – 94400 Vitry Sur Seine**

**Cette compétition de patinage artistique est ouverte aux clubs affiliés à la Fédération Française des Sports de Glace, sous l'égide de la FFSG et de la Ligue Île-de-France de Patinage Artistique.**

**Elle est réservée aux patineurs de la Filière :**

**Régionale : A, B, C, D - R1/R2 - Adultes,**

**Catégories Dames et Messieurs : Poussins - Benjamins - Minimes - Novices - Juniors/Seniors**

**Ainsi qu'aux patineurs de la zone IDF – Centre :**

**Filière Fédérale : Novices - Juniors - Seniors (Dames - Messieurs)**

**Filière Nationale : Poussins - Benjamins - Minimes (Dames - Messieurs -Couples)**

**Elle est support de médailles jusqu'à la pré-bronze.**

**Vous trouverez ci-joint toutes les informations utiles pour votre inscription :**

- **Renseignements généraux (dates, modalités d'inscription, ...)**
- **Bulletin d'inscription**

**Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.**

#### **DATES A RETENIR**

**Date limite d'inscription : Samedi 4 novembre 2023**

**Date limite de réception du règlement : Jeudi 12 novembre 2023**

**Date limite d'envoi des musiques : Lundi 4 décembre 2023**

**Tirage au sort : Une semaine avant la compétition**

**Compétition : Samedi 9 et Dimanche 10 décembre 2023**

#### **CATEGORIES ET FILIERES**

**Filière Régionale : A, B, C, D - R1/R2 - Adultes,**

**Catégories Dames et Messieurs : Poussins - Benjamins - Minimes - Novices - Juniors/Seniors**

**Ainsi qu'aux patineurs de la zone IDF – Centre :**

**Filière Fédérale : Novices - Juniors - Seniors (Dames - Messieurs)**

**Filière Nationale : Poussins - Benjamins - Minimes (Dames - Messieurs - Couples)**

#### **REGLEMENT ADMINISTRATIF**

**Les patineurs devront être en possession, le jour de l'inscription, d'une licence compétition ou d'une extension en patinage artistique délivrée par la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) pour la saison 2023-2024. Attention, aucune inscription pour des patineurs non licenciés ne pourra être acceptée.**

- **Les compétiteurs s'engagent à respecter les horaires et devront être présents à la**

patinoire 45 minutes avant le début des épreuves, ce temps d'avance peut être maintenu dans le déroulé de la compétition.

- Le club organisateur assurera un accueil à l'entrée de la compétition. Les patineurs participants et les officiels sont invités à se faire enregistrer dès leur arrivée sur le site.
- Les clubs s'attacheront à tenir à jour les feuilles de contenus de programmes de leurs patineurs en saisissant les éléments sur le site de la CSNPA au plus tard 14 jours avant le début de la compétition.
- Le club organisateur ou les organisateurs de la compétition déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou de dommages survenus à l'encontre des patineurs ou officiels les accompagnants. Les patineurs, leurs familles et encadrants assument tout risque de préjudice moral ou corporel en rapport avec la compétition et renoncent à engager toute poursuite à l'encontre du club organisateur ou de ses dirigeants.
- Les réclamations sont définies et réglementées par le règlement général des officiels d'arbitrage.
- Les personnes participant à une compétition doivent respecter les règles et dispositions applicables, descriptions d'activités, charte d'éthique, codes et autres règles de conduite prescrite par la FFSG.
- Les patineurs qui prennent part à une compétition et leurs accompagnateurs sont tenus d'obéir aux instructions des officiels d'arbitrage en charge de la compétition.

**Les musiques devront être envoyées à l'avance par mail à :**

[vitryesvpatinagecompetitions@gmail.com](mailto:vitryesvpatinagecompetitions@gmail.com) en pièce jointe ou à l'aide d'un lien de téléchargement pour plusieurs fichiers (Ex : wetransfer) au plus tard le 4 décembre 2023.

Le nom des fichiers musicaux dans cet e-mail doit être au format :

Division Catégorie Sexe NOM Prénom (Ex : R2 Novice Messieurs DEGLACE Axel.mp3).

Néanmoins le patineur devra prévoir un support numérique (clé USB, téléphone, tablette,...) avec la seule musique de son programme.

## **REGLEMENT TECHNIQUE**

- Pour toutes les catégories : Règlement CSNPA 2023 - 2024
- Lors de la compétition, les licences peuvent être demandées.

## **MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT**

Le nombre de participants par club n'est pas limité. Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser les inscriptions dès que le nombre de 180 programmes pour le week-end sera atteint.

Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée et seront appliquées les priorités suivantes :

Priorité 1 :

A/B/C/D - R1/R2 - Adultes Zone IdF Centre

Priorité 2 : autres zones

A/B/C/D - R1/R2 - Adultes

Priorité 3 Zone IDF Centre :

Filière Fédérale : Novices – Juniors – Seniors (Dames – Messieurs)

Filière Nationale : Poussins – Benjamins – Minimes (Dames- Messieurs – Couples)

Priorité 4 autres zones suivant places disponibles et inscriptions en attente

Pour que les inscriptions soient considérées complètes, les clubs doivent remplir avec précision le formulaire joint au présent règlement et indiquer clairement le nom, prénom et coordonnées du correspondant chargé des inscriptions dans leur association.

Les inscriptions ne seront validées définitivement qu'à réception du règlement financier.

Le non-paiement intégral des inscriptions entraînera la désinscription des patineurs du club

concerné.

Les droits versés restent définitivement acquis au club organisateur. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de forfait (y compris sur présentation d'un certificat médical).

Les forfaits sont à signaler dès leur connaissance au club organisateur par mail.

La liste des patineurs devront nous parvenir avant le 4 novembre 2023 :

- par mail à : [vitryesvpatinagecompetitions@gmail.com](mailto:vitryesvpatinagecompetitions@gmail.com)

Le montant de l'inscription est fixé à 47 euros par participant.

Le règlement est à adresser avant le 14 novembre 2023 :

- par chèque du club uniquement, libellé à l'ordre du « Vitry Esv Patinage », à l'adresse suivante : ESV – 17/19 Allée du Coteau – 94400 Vitry Sur Seine

- ou par virement bancaire sur le compte suivant en précisant le nom de votre club :

IBAN : FR76 1020 7000 5704 0570 0827 429      BIC : CCBPFRPPMTG

#### HOTEL

Hotel B&B Paris Italie Porte de Choisy – 3 à 15 Rue Charles Leroy – 94200 Ivry Sur Seine

Téléphone : 08.92.68.24.80

Station de Tram la plus proche de la patinoire (5 minutes à pied) T9 Constant-Coquelin.

[B&B Hôtel à Paris Italie Porte de Choisy 13e arrondissement \(hotel-bb.com\)](http://hotel-bb.com)

#### RESTAURATION

Sur place, le bar de la patinoire sera à votre disposition, avec boissons chaudes, fraîches, sandwich.